

actes, livret de MM. Cormon et Grandvallet, musique de M. E. Guiraud; représenté au théâtre de l'Athénée le 23 novembre 1872. Les auteurs de la pièce ont imaginé un Tur- lupin tout autre que celui de la tradition. Il tient plus de l'ancien sensible et bon de- M. de Florian que du joyeux compagnon de Gaultier-Garguille et de Tabarin. Le pauvre comédien dort de l'argent à l'aubergiste et défend sa femme contre toutes les tenta- tives de séduction de son capitaine. Le capitaine Rodomont, M. de Tur- lupin, par ses stratagèmes, réussit à assurer la recette de la troupe et à berner l'audacieux galantin. La pièce est faible et les moynes scéniques surannés. La musique on a fait un fort opéra-comique; nous ne sommes pas gâtés sur ce point. Les scènes lyriques sont tel- lement encombrées de méchants ouvrages, que certains ont été accueillis avec une vive satis- faction par les gens de goût. Nous signale- rons dans l'opéra de Madame Tur- lupin l'ou- verture, dont l'instrumentation est d'une so- norité charmante, sobre et élégante; les com- plètes *Enfant de la belle*, et le chœur de la re- traite qui termine le premier acte. L'entr'acte est une petite symphonie, écrite avec une dé- licatesse et une clarté qui dénotent un travail aussi intelligent que consciencieux. Cet opéra a été chanté par Leprieux, Girardot, Lemaire, Galabert, Mlle Daran et Fain.

\* MADELEINE (L.), bourg de France (Nord), cant., arrond. et à 1 kilom. de Lille, sur la basse Deule; pop. aggl., 7,405 hab. — pop. tot., 7,461 hab.

\* MADRIER DE MONTJAU (Noël-François- Alfred), juriste-consulte et homme politique français. — Depuis de longues années il vivait dans la retraite, lorsqu'il posa sa candi- dature à l'Assemblée nationale dans une élec- tion partielle qui eut lieu dans la Drôme le 8 novembre 1874. Ayant obtenu la majorité, le député républicain de sa jeunesse, il dit, dans sa profession de foi, qu'il donnerait son con- cours aux hommes qui serviraient loyalement la République et qu'il se proposait de s'op- poser à ses ennemis; qu'il provoquerait la dissolution de l'Assemblée. « En me nommant, dit-il, votre vote dira une fois de plus que le Français ne peut pas de maîtres et qu'elle entend recouvrer toutes ses libertés nécessaires. » Elu député par 39,963 voix, il alla siéger à l'extrême gauche et fit partie du petit groupe des intrançais. M. Madrier de Montjau reprit sa place à l'extrême gauche le 25 février 1875. Il déclara, au mois de juin 1875, que la République ne devait pas entrer déguisée par une poterne, et déposa, avec un certain nombre de ses collègues, des propo- sitions demandant la dissolution de l'Assemblée et l'amnistie. Au mois de septembre suivant, dans un discours qu'il prononça à Romans, il critiqua vivement les dispositions de la constitution relatives aux pouvoirs du prési- dent et au mode d'élection du Sénat, et affirma que les républicains n'avaient obtenu que des satisfactions presque imaginaires. Peu après, il écrivit à M. Alfred Naquet une lettre dans laquelle, reprenant la même thèse, il disait que les opportunistes avaient tout sacrifié à la conciliation, en vue de concessions qui ne viennent jamais. Aux élections du 20 février 1876, M. Madrier de Montjau se porta candidat à la députation à Valence (Drôme). Dans sa profession de foi, il disait: « Je défendrai la République envers et contre tous, hommes et choses. Je suis toujours le mortel ennemi de l'Empire déchu, et je continuerai à le combattre. » Elu député par 12,794 voix contre M. Dugas, constitutionnel, M. Madrier de Montjau reprit sa place à l'extrême gauche. Il vota l'amnistie pleine et entière, contre les jurys mixtes, le traitement des aunoniers militaires, pour la suppression du budget des cultes, contre les menées cléricales, etc. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon, puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour du 19 juin contre le ministre de Broglie-Fourton. Après la dissolution de la Chambre, M. Madrier de Montjau se reporta candidat à la députation à Valence et fut réélu le 14 octobre 1877 par 14,331 voix contre 5,107 données à M. Forcheran, candi- dat officiel et monarchiste. Lors de l'entrée en session de la nouvelle Chambre, M. Madrier de Montjau fut désigné pour faire partie du comité directeur des gauches, dit comité des dix-huit, chargé de prendre l'initiative des mesures jugées nécessaires pour faire com- pher la volonté de la majorité du pays. Il vota la nomination d'une commission d'enquête, contre le ministère de Rochebouët, etc.

\* MADRIER (Jean-Baptiste), peintre et litho- graphe belge. — Il est mort en avril 1877. Ce peintre remarquable assista à la visite du roi des Belges à l'Exposition de l'Union des beaux-arts à Bruxelles, lorsqu'il fut pris d'une syncope, aux suites de laquelle il succomba.

\* MÄDLER (Johann-Henrich), astronome al- lemand. — Il est mort à Hanovre le 14 mars 1874.

\* MAËL-CARHAIS, bourg de France (Côtes- du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 44 kilom. S.-O. de Guingamp; pop. aggl., 272 hab. — pop. tot., 2,237 hab.

MAËRLE s. m. (ma-ër-le). Animal marin, renfermant une chair verte et gélatineuse, dans une sorte d'enveloppe calcaire demi- solide : Une vieille légende dit que les MAËR- LES changent le seigle en froment, tant leur ac- tion est puissante dans la culture des céréales.

\* MAGIA s. f. (ma-ï-a). Association secrète de maléfaisans, en Italie.

\* MAG, enchanteur qui survécut seul avec Amyra, lors de la destruction de la première race humaine, dans la cosmogonie des Phé- niciens.

\* MAGANOM s. m. (ma-ga-non). District ou division du territoire, dans notre possession indienne de Pondichéry.

\* MAGELLAN (archipel) v. TERRE-DE-FEU, au tome XIV du Grand Dictionnaire, page 1654.

\* MAGNA (Hippolyte), poète et historien fran- çais, né à Agen le 14 mai 1816. Il débuta dans la carrière littéraire par la publication d'un recueil de poésies intitulé *Heures de loisir*. Il attirait sur lui l'attention en 1848 par son *Spartacus*, tragédie remarquable et dédica- sée à l'Odéon avec succès. En 1848, il s'engagea résolument dans la lutte politique et mit au service des principes républicains une in- domptable énergie. Membre du comité démo- cratique de Paris de 1849 à 1851, il fut l'un des douze membres de ce comité qui furent poursuivis pour avoir signé une protestation contre la loi du 31 mai. A cette même épo- que, il publia, sous le titre d'*Amanach*, un opuscule, une brochure destinée à la propa- gande démocratique et qui fut saisie, non milliers dans des villes et des cam- pagnes. Son *Histoire populaire des Jésuites* eut le même sort. M. Hippolyte Magen était naturellement désigné comme victime au cours du coup d'Etat du 2 décembre; aussi fut-il arrêté des premiers dans la matinée du 2 et jeté à Mazas, d'où on le transféra dans les casemates d'un des forts de Paris et en- voyé à bord du *Duguesclin*, à Brest, pour être transféré à Cayenne. M. Magen apprit que sa peine avait été commuée en celle du bannissement perpétuel. A peine arrivé à Bruxelles, où il fixa d'abord sa résidence, il se mit à l'œuvre pour rassembler les éléments de l'histoire des sombres évènements dont la France venait d'être le théâtre. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir publié, sous le titre d'*Histoire de la Terreur bonapartiste*, les premières révélations sur le coup d'Etat et ses conséquences. Victor Hugo a rendu hom- mage aux qualités de cet excellent ouvrage dans son livre intitulé *Actes et paroles*.

Dans l'exil, M. Hippolyte Magen continua contre le bonapartisme la guerre implacable qu'il avait commencée à Paris en 1850. Il publia coup sur coup plusieurs brochures ar- dentes, et, en 1854, il fut condamné à Paris, par contumace, à cinq ans de prison et à 10,000 francs d'amende pour avoir contribué à l'introduction en France de livres politi- ques. Le gouvernement français ayant ob- tenu son expulsion du territoire belge, il se réfugia à Londres, d'où, après un séjour de deux années consacrées sans relâche à la propagande antiparliste, il passa en Es- pagne. Là, il tourna son activité vers les affaires industrielles, et il séjourna à Madrid jusqu'à la chute de l'Empire; car M. Hippolyte Magen a été un de ces prosaïtes du coup d'Etat qui ne consentirent pas à amnistier l'Empire. Comme Victor Hugo, M. Magen Scholcher et plusieurs autres, il persista à vivre volontairement en exil, même après les secrets d'amnistie promulgués par les prospecteurs du 2 décembre. Après la révo- lution du 4 septembre 1870, il retourna à Paris, prit une part active à la défense nationale et, après la défaite, alla vivre aux environs de Paris, dans une retraite laborieuse, où il écrivit et publia : *Histoire populaire de la Révolution française*, *L'histoire populaire du Consulat*, *de l'Empire et des Cent-Jours* et *L'histoire du second Empire*, dans laquelle sont résumés avec force et concision tous les évènements de cette funeste période.

\* MAGENTA s. m. (ma-jain-ta) — nom d'un lieu célèbre par une victoire de l'armée fran- çaise). Comm. Couleur qui est une sorte de camaïeu foncé.

\* MAGITOT (Émile), médecin, né à Paris en 1833. Il se fit recevoir docteur en 1857. Élève de Claude Bernard et de Charles Richer, il étudia l'anatomie et l'embryogénie sous la direction de ce dernier, puis s'adonna d'une façon spéciale à l'étude des maladies de la bouche et de l'appareil dentaire. Le docteur Magitot a fait faire des progrès notables à cette branche de la science. Il s'est beau- coup occupé d'anthropologie. Il est devenu membre de la Société de biologie et de chi- rurgie, de la Société de médecine, secrétaire général de la Société d'anthropologie, etc. et il a obtenu des prix de la Faculté de mé- decine, de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. En 1876, il a été chargé d'une mission scientifique en Grèce, et il a été décoré de la Légion d'hon- neur l'année suivante. Outre des articles et les mémoires insérés dans les *Archives gé- néral de médecine*, les *Annales de médecine*, le *XIXe siècle*, les *Comptes rendus* de la Société de biologie, etc., le docteur Magi-

tot a publié : *Etudes sur le développement et la structure des dents humaines* (1858, in-40); *Mémoire sur les tumeurs du tiste dentaire* (1860, in-80); *Mémoire sur la genèse et l'évolu- tion des follicules dentaires chez l'homme et les mammifères* (1861, in-80), avec Robin; *Mémoire sur un organe transitoire de la vie fœtale, désigné sous le nom de cartilage de Meckel* (1862, in-80), avec Robin; *Traité de la carie dentaire* (1867, in-80); *Mémoire sur l'ostéo-périoste alvéolo-dentaire* (1867, in-80); *Etudes et expériences sur la salive considérée comme agent de la carie dentaire* (1867, in-80); *Mémoire sur les kystes des mâchoires* (1873, in-80); *Lettres de Suède écrites à l'occasion du congrès d'anthropologie* (1874, in-80); *Mémoires sur les tumeurs du périoste dentaire et sur l'ostéo-périoste alvéolo-dentaire* (1874, in-80); *Etudes tératologiques, de la polygynie chez l'homme* (1875, in-80); *Des anomalies du système dentaire chez l'homme et les mammifères* (1875, in-80); *Chirurgie odontologique du docteur Magitot* (1876, in-80); *Traité des anomalies du système dentaire chez les mammifères* (1877, in-49, avec atlas), etc.

\* MAGNAC-LAVAL, bourg de France (Hante-Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-E. de Bellac, sur la rive droite de la Vienne; pop. aggl., 1,060 hab. — pop. tot., 3,635 hab.

\* MAGNE SPES ALTERA ROMA (Second espoir de la grande Rome), Hémistiche de Vir- gile, appliqué au fils d'Enée, Ascagne (*Enéide*, liv. VI, v. 167).

*Hinc pater Æneas, romanus stirpis origo. Et justia Ascagnus, magna spes altera Romæ, Prociat castris...*

« On voit sortir du camp Enée, tige de la race romaine, et son fils Ascagne, l'es- pérance de Rome après lui... »

Si l'on en croit une ancienne tradition, le mot *magna spes altera Roma* serait de Cicé- ron, qui, entendant réciter une élogie de Virgile, l'aurait appliqué au poète lui-même. Dans ce cas, cela voudrait dire que Virgile était le second espoir de Rome. Cicéron étant le premier. D'après cette tradition, Virgile aurait pris soin de consigner dans l'*Enéide* des flatteuses et prophétiques paroles du grand orateur.

« Cicéron, pour quelques vers des *Bucoliques* qu'il avait entendus, appela Virgile, dans son enthousiasme, le second espoir de Rome, *Magna spes altera Roma*. Qu'éût-il dit à la lecture de l'*Enéide*? »

PROFONDON.

« Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques an- nées, à l'opprobre et au ridicule en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'Auguste et je suis déjà dans le Bas-Empire. Vous qui êtes *spes altera Roma*, faites revivre le bon goût, combattez hardiment, en vers et en prose... »

\* MAGNE (Pierre), homme d'Etat français. — Il conserva le portefeuille des finances le 25 novembre 1873. Pour maintenir l'équilibre du budget, M. Magne proposa à l'Assemblée de voter un impôt nouveau, devant produire 140 millions, notamment d'impôts sur le sel, la petite vitesse et les ef- fets de commerce; mais, n'ayant pu parvenir à faire adopter ce projet par la majorité il donna sa démission et fut remplacé par le ministre des finances par M. Mathieu Bodet (juillet 1874). Il reprit alors sa place dans le petit groupe de l'Appel au peuple, vota contre les propositions de loi relatives à la con- stitution du 25 février 1875, et soutint la politique de réaction du ministère Buffet. Président du conseil général de la Dordogne depuis de longues années, M. Ma- gne prononça à ce titre, au mois de mai 1875, un discours qui fut beaucoup remarqué. En un temps où les partis qui formaient la coalition antiparliste s'étaient donné le mot pour attaquer, avec autant de passion que d'in- justice, M. Thiers, M. Magne n'hésita point à rendre publiquement hommage aux services qu'il avait rendus à la France. Porté candidat aux élections sénatoriales dans la Dordogne le 30 janvier 1876, il fut élu sénateur au premier tour par 470 voix. M. Magne alla siéger dans le groupe de l'Appel au peuple. Il vota, comme par le passé, avec les adversaires de la République, et après la coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877, il se prononça pour la dissolution de la Cham- bre des députés. Depuis cette époque, cet homme politique, dont la santé est profondé- ment altérée, n'a siégé qu'assez irrégulière- ment au Sénat, mort en 1879.

\* MAGNE (Auguste-Joseph), architecte fran- çais, né à Râmpans en 1816. Fils d'un archi- tecte, il entra en 1835 à l'École des beaux- arts et remporta en 1838 le second grand prix de Rome. Il est aujourd'hui inspecteur général des travaux d'architecture de la ville de Paris. Parmi les édifices qu'il a fait con- struire, on peut citer plusieurs maisons de la place de l'Étoile, l'église de Saint-Bernard et l'Opéra d'Angers. On a aussi beaucoup ad- miré son projet de restauration de l'Hôtel de ville, bien qu'il n'ait pas été adopté. M. Ma- gne a été décoré en 1873, membre des com- pagnies de permanence, il se fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il signala à la commis-

gnétique, renfermant quelquefois une petite quantité de titane, de manganèse et de ma- gnésium.

\* MAGNIEZ (Victor-Henri-Émile), homme politique français, né à Ytres (Somme) en 1853. En 1864, il fut élu membre du conseil d'arrondissement de Péronne et, trois ans plus tard, conseiller général. Au mois de décembre 1875, il retourna à la Réunion, où il fut réélu député le 9 avril 1876 par 11,095 voix, sur 99,239 voix, il alla siéger au centre gauche. Lors des élections sénatoriales, il se présenta sur la liste républicaine, mais ne fut point élu. Il fut plus heureux aux élections législatives de 1876, et il retourna s'asseoir sur les bancs de la gauche à la Réunion, où il est revenu représen- ter le ministère de Broglie-Fourton. Il fut réélu le 14 octobre 1877, dans l'arrondissement de Pé- ronne, par 8,957 voix, contre 6,335 données à M. Jolibois, candidat officiel. Il avait été l'un des 363 qui avaient protesté contre la politi- que rétrograde du ministère de Broglie.

\* MAÏA s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte par M. Tuttle en 1861.

\* MAÏCHE, bourg de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 40 kilom. S. de Mont- bâlard; pop. aggl., 875 hab. — pop. tot., 1,478 hab.

\* MAÏLE s. m. (mâ-gil-e). Nom donné au petit-lait, dans les Calvados.

\* MAÏGNE (Julien-Louis), homme politique français. — Lors des élections législatives du 3 février 1871, M. Maïgne obtint 304 voix à Hauts-Loire et ne fut point élu.

Le 20 février 1876, sa candidature à la dépu- tation dans l'arrondissement de Brioude fut posée par les républicains, et il fut élu par 13,940 voix contre M. de Reodon, bonapar- tiste. Il vota pour l'amnistie entière, contre les jurys mixtes, pour la proposition Laisant, contre les menées cléricales, etc. Après le message du maréchal de Mac-Mahon, qui rappela aux affaires les hommes du gou- vernement de combat, il s'associa à la pro- position des gauches (18 mai 1877) et fut élu député. Après la restauration du gouverne- ment de Broglie-Fourton (19 juin), après la dissolution de la Chambre, M. Maïgne fut réélu député le 14 octobre 1877, par 11,095 voix, contre 8,40 données au candidat officiel et légitimiste. Il a repris sa place à l'extrême gauche, avec laquelle il a continué à voter, notamment contre le cabinet de Ro- chebouët, la proposition Touchard, etc.

\* MAÏGNÉY, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. N.-E. de Clermont; pop. aggl., 738 hab. — pop. tot., 764 hab.

\* MAÏGNE (Henri-Gustave), chimiste alle- mand. — Il est mort en 1870.

\* MAGNY ou MAGNY-EN-VEIXIN, bourg de France (Seine-et-Oise), ch.-l. de cant., ar- rond. et à 22 kilom. de Mantes, sur l'Aubette; pop. aggl., 1,560 hab. — pop. tot., 3,928 hab.

\* MAGNY-LE-DÉSERT, bourg de France (Orne), cant. de La Ferté-Macé, arrond. et à 25 kilom. E. de Domfront; pop. aggl., 160 hab. — pop. tot., 2,250 hab.

\* MAHADEVA, un des noms de Siva, dans la mythologie indoue.

\* MAHAGOUROU, surnom du dalaï-lama, si- gnifiant « grand maître spirituel ».

\* MAHAMOUDI, principal divinité du Thi- bet et du Boutan.

\* MAHARAJAH s. m. (ma-a-ra-jâ). Grand rajah, dans l'Inde.

\* MAHMOUD-NÉDİM-PACHA, homme d'Etat ottoman, né vers 1806. Il fut nommé grand référendaire sous Rachid-Pacha, dont il était l'ami, fut attaché ensuite au ministère des affaires étrangères, devint successivement grand chancelier du Divan, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, gouverneur général de Syrie et de Smyrne avec le titre de muclir, ministre du commerce, et après la mort de Rachid, gouverneur général de Tri- poli (1858), puis ministre de la justice, Aali-Pacha, devenu grand vizir (1867), en fit son sous-secrétaire d'Etat. La même année, il fut ministre de la marine, puis grand vizir à la mort d'Aali-Pacha (1872). Accusé de s'être laissé corrompre par le sultan Valide et d'avoir détourné, au profit de cette princesse, une partie de l'emprunt de 1871, il fut con- damné à la restitution, puis affranchi par Abd-ul-Aziz de cette obligation et exilé. Le même Abd-ul-Aziz le rappela trois ans après dans le sein grand vizir. Les chutes de ce ministre furent interrompues par la déposition du sultan (1876).

\* Mahomet II à Constantinople, le 30 mai 1453, tableau de M. Benjamin Constant. V. ENTRÉE DE MAHOMET II À CONSTANTINOPLE, dans ce Supplément.

\* MAHOVOS s. m. (ma-vo-vo-s). Mécan. In- génieur et remporté par M. de Schubersky, ingénieur russe, destiné à accumuler la force produite par la gravité dans un train chargé qui descend une rampe.

\* MAHY (François-Césaire) m. homme po- litique français. — Bon orateur, il prit ac- tivement part à la parole à l'Assemblée na- tionale, notamment sur la loi du jury dans les colonies, sur les nouveaux impôts, etc. Nommé, à partir de 1873, membre des com- pagnies de permanence, il se fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il signala à la commis-

son les actes arbitraires commis par l'admini- stration. M. de Mahy vota constamment avec la gauche républicaine, notamment contre le sénat, la loi des maîtres, le cabinet d'Angers de citer de lui « une action, une démarche, une parole, soit en public, soit même dans l'intimité, qui ait pu contribuer à la restauration de la monarchie. » Les royalistes lui opposèrent un candidat, en même temps que les républicains lui en op- posaient un autre; mais ils le battit tous les deux à une grande majorité. Le comte de Maille revint prendre sa place à droite; il vota contre le projet modificatif de la loi sur l'enseignement supérieur, contre l'ordre du jour opposé aux menées cléricales et ap- puyé à la dissolution de la Chambre, il a été réélu, comme candidat officiel, au scrutin du 14 octobre 1877.

\* MAÏLEZ s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte par M. Tuttle en 1861.

\* MAÏCHE, bourg de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 40 kilom. S. de Mont- bâlard; pop. aggl., 875 hab. — pop. tot., 1,478 hab.

\* MAÏLE s. m. (mâ-gil-e). Nom donné au petit-lait, dans les Calvados.

\* MAÏGNE (Julien-Louis), homme politique français. — Lors des élections législatives du 3 février 1871, M. Maïgne obtint 304 voix à Hauts-Loire et ne fut point élu.

Le 20 février 1876, sa candidature à la dépu- tation dans l'arrondissement de Brioude fut posée par les républicains, et il fut élu par 13,940 voix contre M. de Reodon, bonapar- tiste. Il vota pour l'amnistie entière, contre les jurys mixtes, pour la proposition Laisant, contre les menées cléricales, etc. Après le message du maréchal de Mac-Mahon, qui rappela aux affaires les hommes du gou- vernement de combat, il s'associa à la pro- position des gauches (18 mai 1877) et fut élu député. Après la restauration du gouverne- ment de Broglie-Fourton (19 juin), après la dissolution de la Chambre, M. Maïgne fut réélu député le 14 octobre 1877, par 11,095 voix, contre 8,40 données au candidat officiel et légitimiste. Il a repris sa place à l'extrême gauche, avec laquelle il a continué à voter, notamment contre le cabinet de Ro- chebouët, la proposition Touchard, etc.

\* MAÏNE-ET-LOIRE (DÉPARTEMENT DE). D'après le recensement de 1876, la population de ce département est de 517,258 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, le départe- ment est divisé en 19 cantons et compte 29 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 9e région, 9e corps d'armée, dont le quartier général est à Tours. Angers et Cholet sont deux subdivisions de région. Angers est la résidence du général commandant la 36e brigade d'infanterie; il y a, en outre, dans cette ville une sous-inten- dance militaire et un dépôt de remonte.

\* MAILLAGE s. m. — Action de frapper le chapeau ou le lin avec le mail.

\* MAILLE, ÉE adj. — Se disait autrefois des chevaux dont la robe consistait des tach- chures roses : *Jument mailleuse*.

— *Terre mailleuse*, Terre mailleuse, en Cham- pagne.

\* MAILLÉ (Alexis), homme politique fran- çais, né à Angers en 1815. Sorti des rangs des ouvriers angevins, parmi lesquels il est resté très-populaire, M. Maillé a été un des créateurs de la Chambre syndicale des en- trepreneurs, dont il a obtenu la présidence, après M. Max-Richard. En 1847, il fut nommé juge au tribunal de commerce et élu membre du conseil municipal. En 1871, le gouvernement de la Défense le plaça à la tête de la municipalité d'Angers; après la chute de M. Thiers, il fut naturalisé français et élu membre du conseil municipal. En 1871, le gouvernement de la Défense le plaça à la tête de la municipalité d'Angers; après la chute de M. Thiers, il fut naturalisé français et élu membre du conseil municipal. En 1871, le gouvernement de la Défense le plaça à la tête de la municipalité d'Angers; après la chute de M. Thiers, il fut naturalisé français et élu membre du conseil municipal.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAILLÉ DE LA JUMELLIÈRE (Le comte Armand-Urbain-Louis de), homme politique, grand propriétaire dans l'arrondissement de Cholet, le comte de Maille commença pendant la guerre un bataillon des mobiles de Maine-et-Loire et fut envoyé à l'Assemblée nationale, en février 1871, par 9,338 suffra- ges. Il siégea à droite, vota toutes les fois que les propositions de loi tendant à réta- blir la monarchie, elle résolut de se démettre, et quelques années de distance, un dément formel. La loi du 14 avril 1871 sur la nomination des maires avait tourné contre la coalition; donc elle était mauvaise, et cette arme que les réactionnaires n'avaient pu manier à leur guise devait être brisée. M. de Maille fut élu député le 14 avril 1871 sur les listes des républicains qui avaient su s'en servir. Une commission, dite de décen- tralisation et composée en majorité de mem- bres de droite, fut chargée d'étudier les pro- jets de loi relatifs à la décentralisation. M. de Maille fut élu député le 14 avril 1871 sur les listes des républicains qui avaient su s'en servir. Une commission, dite de décen- tralisation et composée en majorité de mem- bres de droite, fut chargée d'étudier les pro- jets de loi relatifs à la décentralisation. M. de Maille fut élu député le 14 avril 1871 sur les listes des républicains qui avaient su s'en servir. Une commission, dite de décen- tralisation et composée en majorité de mem- bres de droite, fut chargée d'étudier les pro- jets de loi relatifs à la décentralisation.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE s. m. — Encycl. Adm. La loi du 14 avril 1871 fonctionnait depuis plus de deux ans, lorsque M. de Broglie, arrivé au pouvoir au 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, fut nommé ministre de l'intérieur et se pré- senta, lors d'une élection partielle en 1874, comme candidat à la députation. Il l'emporta sur un certain M. Bruas, candidat mac- mahonien, que sa profession de foi non moins que son échec éclatant à rendu presque fa- meux. M. Maillé vota constamment avec la gauche. Aux élections de 1876, il échoua de peu devant M. Faure, candidat mo- narchiste cléricale, appuyé par le cabinet Buffet; mais cette élection avait été cassée par la Chambre, M. Maillé l'emporta cette fois sur son concurrent. Il continua de siéger à gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie. Au scrutin du 14 octobre 1877, il n'a pas été réélu.

\* MAÏRE